

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Archivare

**Band:** 4 (1950)

**Artikel:** 26. Jahresversammlung in Basel, den 1. und 2. Oktober 1949

**Autor:** A.L.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770770>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



März 1950

Nr. 4

Mitteilungenaus der Vereinigung schweizerischer Archivare.

26. Jahresversammlung in Basel, den 1. und 2. Oktober 1949.

Rapport du président M. Gustave VAUCHER  
pour l'exercice 1948-1949.

L'exercice écoulé a été, comme le précédent, fort paisible. Le nombre de nos membres actifs est de 69, en augmentation de 3 sur celui de l'année dernière.

Nous avons toutefois le regret d'enregistrer parmi nos anciens membres, une disparition, celle de Mr. Charles A. ROCH, archiviste d'Etat, honoraire de Genève, qui s'est éteint le 11 novembre 1948.

M. ROCH était né en 1877 à Genève, où il fit ses études jusqu'à l'Université; là il suivit les cours de philosophie, discipline pour laquelle il garda toujours un goût très vif.

Après quelques années dans l'enseignement privé il entra à la Chancellerie de Genève d'où il passa en 1905 aux Archives d'Etat. Nommé sous-archiviste en 1918, archiviste en 1928.

Lorsqu'il prit sa retraite en 1939, le Conseil d'Etat lui conféra le titre d'archiviste d'Etat honoraire.

M. ROCH qui s'était formé lui-même à la science historique publia divers travaux de généalogie et d'histoire de l'art.

Aux Archives d'Etat on lui doit le classement d'importantes séries telles que celles des procès criminels, celle de l'Instruction Publique, celle des Juridictions pénales. Il laissera le souvenir d'un homme serviable et dévoué aux chercheurs sérieux, d'un excellent collègue et ami.

Vous savez que l'UNESCO par l'intermédiaire de notre diplomatie nous avait informé de la création imminente d'un Conseil International des Archives.

Cette organisation a vu le jour. L'acte constitutif dont je vous avais communiqué l'année dernière à Genève le projet, a été adopté du 9 au 11 juin 1948.

A la tête du Conseil figurent comme président M. Charles SAMARAN, ancien directeur des Archives de France, comme vice-présidents MM. Hilary JENKINSON, directeur de l'Office des Archives d'Etat à Londres, Solon J. BUCK, ancien archiviste des Etats-Unis comme trésorier, M. Herbert O. BRAYER, archiviste du département d'Etat, aux Etats-Unis, et comme trésorier M.P.P.M. GRASWINCKEL, archiviste des Pays-Bas. Ce bureau est nommé jusqu'en 1950.

Le centre bibliographique de l'Unesco nous a informé le 6 février de cette année que sur la suggestion de M. Bernard BARBEY de la Légation de Suisse à Paris, il avait décidé de nous communiquer tous les documents concernant le Conseil international des Archives.

Je n'ai pour le moment aucune autre nouvelle qui témoigne de l'activité de cet organisme.

Le journal des archivistes grâce aux soins de notre secrétaire continue à paraître, et vous en avez reçu deux numéros. Tous nos remerciements vont à M. Largiadèr grâce à la persévérance duquel cet organe a vu le jour et connue à vivre.

Votre comité en vue d'aider la publication de l'ouvrage jubilaire des Archives d'Etat de Bâle a accordé aux archives de Bâle une subvention de frs. 500.-. Vous pourrez constater tout à l'heure que nous avons soutenu ainsi à une oeuvre vraiment utile et à tous points de vue réussie.

La seule question sortant de l'ordinaire qui se soit posée à notre Comité est celle du plan de la Société généalogique d'Utah de photographier nos registres d'église et d'état civil.

Comme vous avez reçu à ce sujet trois pièces, le mémoire de la Société des généalogistes suisses professionnels, un premier rapport de notre comité ce printemps, puis récemment un rapport de notre dévoué secrétaire, je ne m'étendrai pas sur cette affaire dont nous allons d'ailleurs parler tout à l'heure.

En effet notre comité a pensé, puisque plusieurs membres de l'Association paraissent le désirer, que cette question devait être débattue lors de la présente Assemblée.

Je signale encore que notre collègue le Prof. LARGIADER a obtenu des autorités de taxation de Zurich que notre avoir soit exempté d'impôts.

Je ne saurais mieux terminer qu'en remerciant les membres du comité de m'assister aimablement dans mes fonctions présidentielles, et tout particulièrement notre toujours dévoué secrétaire et trésorier pour l'exactitude et l'activité avec laquelle il s'occupe des intérêts de notre association.

Mitgliederbestand. Als neue Mitglieder wurden aufgenommen: Herr W.A. ROGGER, Stadtarchivar in Luzern; Herr Dr. Ferdinand ELSENER, Stadtarchivar in Rapperswil und Herr Grégoire GHIKA, Sous-archiviste, Sion.

Wegen Erreichung der Altersgrenze trat auf Ende Januar 1950 Herr Léon MONTANDON in Neuenburg von seinem Amte als Staatsarchivar zurück, und es wurde an seine Stelle gewählt Herr Alfred SCHNEGG. Beiden Neuenburger Kollegen, Herrn MONTANDON und Herrn SCHNEGG, seien die besten Wünsche der Vereinigung dargebracht.

A.L.